

# La Méridionale remporte le Trophée de la charte bleue d'Armateurs de France

COMMUNIQUE DE PRESSE  
PARIS, LE 10 AVRIL 2019

A l'occasion de sa soirée annuelle, le 9 avril à Paris, Armateurs de France a remis le Trophée de la Charte Bleue à la compagnie La Méridionale pour ses actions en faveur de la protection de l'environnement.

Présidé par Jacques Gérard, Conseiller institutionnel du Groupe CMA CGM, lauréat du Trophée de la Charte Bleue en 2017, le jury composé de personnalités reconnues du monde maritime<sup>1</sup>, a choisi de distinguer les actions novatrices et ambitieuses en matière de développement durable menées par La Méridionale. Le jury a salué la qualité de toutes les candidatures et a souligné l'engagement fort des trois autres candidats en faveur de la transition énergétique : la Compagnie Armoricaïne de navigation (CAN), Corsica Linea et Louis Dreyfus Armateurs.



Jacques Gérard remet le trophée de la Charte Bleue à Marc Reverchon  
©Franck Dunouau

La Méridionale œuvre depuis longtemps déjà, souvent en avance sur les réglementations, pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement et assurer un service de transport de haute qualité : réduction de ses rejets, optimisation de sa consommation de carburant, tri de ses déchets, réduction des plastiques sans oublier la sensibilisation de ses passagers et la mobilisation de ses collaborateurs dans des actions sociales.

- <sup>1</sup> Marie-Noëlle Tiné-Dyèvre, Directrice adjointe du Cluster Maritime Français et Présidente de WISTA France ; Antidia Citores, Porte-parole de Surfrider Fondation Europe ; Ronan Sevette, Délégué Général de l'Union Nationale des Industries de la Manutention dans les ports français

En 2018, la compagnie a encore multiplié les initiatives et deux d'entre elles méritent d'être distinguées :

- **L'expérimentation d'une solution permettant au navire en escale de s'alimenter en électricité produite à quai par un groupe électrogène alimenté au gaz naturel liquéfié**, offrant ainsi une alternative lorsque le raccordement au réseau électrique du port n'est pas possible ;
- **Et le lancement d'une autre expérimentation qui constitue une première mondiale, celle d'un filtre à particules innovant sur son navire amiral, le Piana**. Cette solution ambitionne de supprimer 99% des particules fines et ultrafines, les plus nocives pour la santé.

**Benoit Dehaye, Directeur Général de La Méridionale, au sujet cette l'expérimentation pionnière :**

*"Cette expérimentation figure dans notre stratégie de développement et s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis de nombreuses années pour limiter notre empreinte environnementale. Après avoir limité nos rejets à quai, nous entreprenons la recherche de solutions pour limiter ceux en mer. Dans l'hypothèse où les résultats attendus à l'automne étaient concluants, ce procédé irait bien au-delà des contraintes réglementaires MARPOL 2020 grâce à l'élimination, en plus des oxydes de soufre, de 99% des particules fines."*



De gauche à droite : Christophe Seguinot, directeur technique de La Méridionale, Benoit Dehaye, directeur général de La Méridionale, Marc Reverchon, PDG de La Méridionale, Philippe François, directeur de la flotte de La Méridionale, Jacques Gérard, conseiller institutionnel de CMA CGM, Hervé Thomas, délégué général d'Armateurs de France  
©Franck Dunouau

## MIEUX CONNAITRE LA MERIDIONALE

La Méridionale assure les liaisons maritimes entre la Corse et Marseille depuis 1937. Aujourd'hui, sa flotte composée de 3 navires mixtes (Piana, Girolata et Kalliste) dessert quotidiennement les ports d'Ajaccio, Bastia et Propriano dans le cadre d'une Délégation de Service Public conclue avec la Collectivité Territoriale de Corse.

Certifiée ISO 9001 et ISO 14001, la compagnie répond aux exigences relatives à la gestion de la qualité et à l'amélioration continue de la performance environnementale. Elle a obtenu le trophée de la Charte Bleue en 2013 récompensant ses actions en faveur de l'environnement. Elle est l'unique compagnie maritime en Méditerranée à connecter ses navires à l'électricité de quai lors de ses escales.

En 2017, La Méridionale a transporté 275 000 passagers et 852 km de fret roulant. Elle est la filiale maritime du Groupe STEF, leader européen de la logistique du froid.

### Contact La Méridionale :

Laurent d'Hoorne  
Marketing, Communication et Relation Client  
[laurent.dhoorne@lameridionale.fr](mailto:laurent.dhoorne@lameridionale.fr)

## A PROPOS DE LA CHARTE BLEUE D'ARMATEURS DE FRANCE

Le transport maritime est aujourd'hui le mode le plus respectueux de l'environnement à la tonne transportée. Malgré une croissance massive du commerce mondial transitant par la mer, le transport maritime a par ailleurs considérablement réduit son impact environnemental, grâce à des techniques innovantes permettant d'améliorer son efficacité énergétique (système de propulsion hybride, optimisation de la forme des bulbes et du rendement des hélices). Il a réduit de 31% ses émissions de CO2 en 15 ans, quand celles du transport routier et du transport aérien ont augmenté.

Dès 2003, Armateurs de France a créé la Charte bleue autour de cinq grands engagements :

- Améliorer sans cesse la sécurité et la qualité des navires.
- Protéger l'environnement marin et le littoral.
- Garantir de bonnes conditions de vie et de travail aux équipages.
- Diriger nos entreprises avec transparence et déontologie.
- Affirmer notre solidarité avec la communauté maritime.

2013 a été l'année de sa refonte. Une manière, pour notre organisation, de réaffirmer son ambition en matière de responsabilité sociale et environnementale. Et de souligner le formidable bond en avant des armateurs français en matière de protection de l'environnement depuis quinze ans.

L'ambition de la Charte Bleue est double :

- poursuivre la réduction drastique de l'impact environnemental du transport maritime, en développant des navires plus sûrs, plus propres et plus économes en énergie ;
- promouvoir un haut degré d'exigence en matière sociale, en favorisant l'emploi et la formation dans le transport et les services maritimes, ainsi qu'un dialogue social quotidien.

Le texte intégral de la Charte est disponible sur [www.armateursdefrance.org](http://www.armateursdefrance.org)

## ANNEXE

Dossier de candidature « Charte Bleue 2018 » de La Méridionale

**Contact presse Armateurs de France :**

Agnès RINCE

[a-rince@armateursdefrance.org](mailto:a-rince@armateursdefrance.org)

01.53.89.52.42 / 06.24.35.45.43

# TROPHÉE CHARTRE BLEUE

## ACTIONS 2018





*En qualité d'armateur «corso-provençal» notre terrain de jeu est la Méditerranée. Mer fermée, celle-ci dispose d'un écosystème d'une richesse exceptionnelle mais néanmoins fragile. C'est pourquoi, nous avons pour devoir de fournir quotidiennement tous les efforts nécessaires pour limiter notre empreinte environnementale.*

*C'est un engagement auquel chacun de nos collaborateurs adhère et qui se concrétise par la certification ISO 14001 sans cesse renouvelée.*

*Depuis de nombreuses années, grâce à la veille technologique, à la sensibilité de ses équipes techniques et à ses investissements, La Méridionale est précurseur et demeure une référence en matière de développement durable. Nos actions sont tout sauf des déclarations d'intention. Elles sont concrètes et contribuent au développement de notre performance économique.*

*2018 demeurera une année exceptionnelle de ce point de vue : électrification au GNL pour pallier les déficits structurels de réseaux électriques ; co-élaboration de la charte d'éco responsabilité de l'activité de transport maritime ou encore, réalisation d'un filtre à particules hors norme qui constitue une première mondiale...*

*Je vous invite à découvrir tout cela plus en détail et vous souhaite une excellente lecture.*

**Marc Reverchon - Président-Directeur Général**

## NOS ACTIONS EN 2018

▶ Filtre à particules : une première mondiale dans le transport maritime .....	5
▶ Connexion électrique : alternative novatrice en l'absence d'infrastructure adaptée .....	6
▶ Charte d'écoresponsabilité de l'activité de transport maritime .....	8
▶ Mission écovolontaire Corseaicare .....	9
▶ Vers le zéro plastique .....	10
▶ REPCET .....	11
▶ Amélioration de la combustion des moteurs .....	12
▶ Sensibilisation des passagers .....	13
• Opération « Le Défi des P'tits Moussaillons »	
• Conférences WWF	
• Marpol : vie des déchets	
▶ Mobilisation et solidarité des collaborateurs .....	14
• INSEME : favoriser le déplacement des malades	
• Dons de jours de repos	
▶ Système de gestion des consommations pour l'ensemble de la flotte .....	15

## NOTRE FIL ROUGE

▶ Optimisation du rendement des hélices .....	17
▶ Traitement des eaux de ballast par U.V. ....	18
▶ Tri sélectif et valorisation des déchets .....	19
▶ Flotte de véhicules électriques .....	19

## NOS RÉCOMPENSES

▶ Palme du Tourisme Durable .....	21
▶ Nos clients le disent... ..	21

## REVUE DE PRESSE



**NOS ACTIONS**  
**EN 2018**



# 1. FILTRE À PARTICULES : UNE PREMIÈRE MONDIALE DANS LE TRANSPORT MARITIME

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la réglementation MARPOL imposera un plafond de teneur en soufre de 0.5%. Dans cette perspective, La Méridionale prépare activement la mise en conformité de sa flotte et expérimente un filtre à particules innovant et sécurisé sur le Piana, son navire amiral.

La technologie adoptée a été développée et mise en œuvre par deux groupes mondiaux experts, Andritz et Solvay, dans le domaine industriel terrestre, plus particulièrement dans la désulfuration des rejets polluants des incinérateurs. Le procédé repose sur une réaction chimique à partir de bicarbonate de soude, un produit naturel, qui élimine totalement le soufre contenu dans les gaz d'échappement.

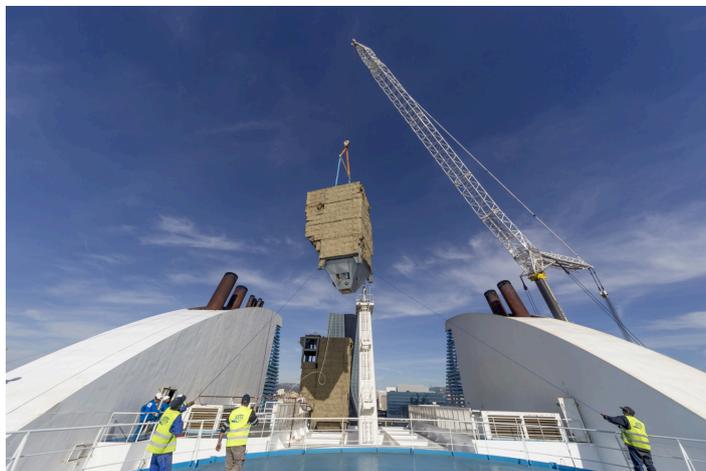
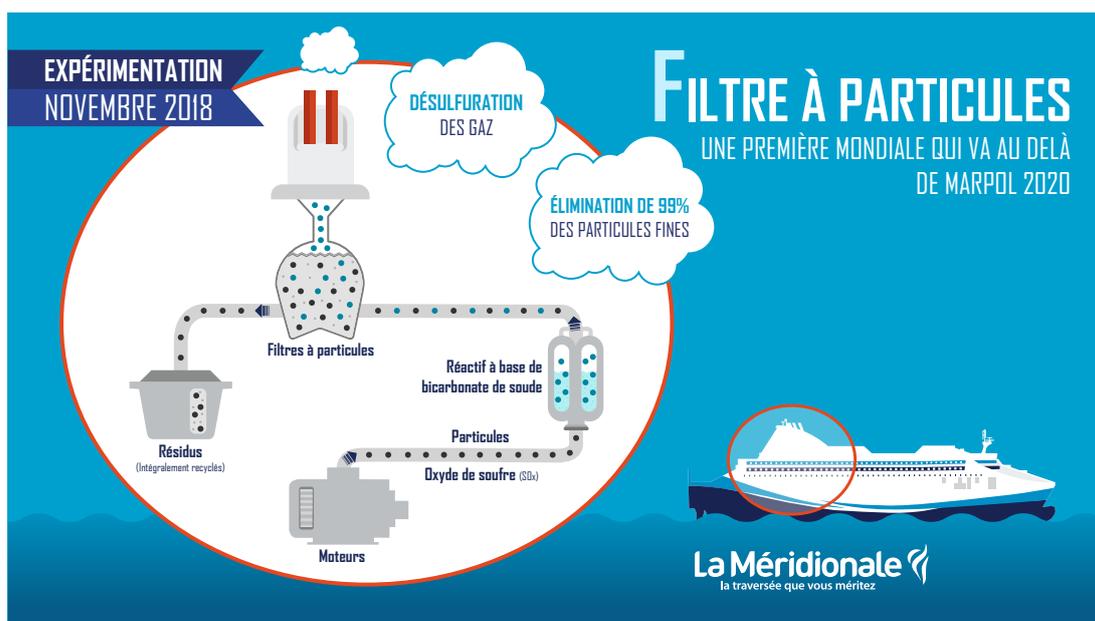


Photo © S. Sauerzapfe : Filtre à particules

L'installation des modules sur le navire a débuté en novembre 2018 et se terminera fin mars 2019. La campagne de tests débutera ensuite pour 6 mois sous le contrôle d'un organisme indépendant certifié NF.

**Cette solution va nettement au-delà de la future réglementation en supprimant 99% des particules fines et ultrafines, les plus nocives pour la santé.**

**La marinsation de la solution constitue une première mondiale !**



## 2. CONNEXION ÉLECTRIQUES DES NAVIRES À QUAI : DÉMONSTRATION D'UNE ALTERNATIVE POUR LES PORTS CORSES

Depuis fin 2016, La Méditerranée est la seule compagnie en Méditerranée à utiliser la connexion électrique à quai lors de ses escales quotidiennes de 12 heures à Marseille.

En l'absence d'un réseau électrique suffisamment puissant pour alimenter les ports de commerce de Corse, il était essentiel de démontrer que l'île de Beauté et ses habitants peuvent également prétendre à un air moins pollué.

La Méditerranée et son partenaire Air Flow ont donc imaginé une solution innovante, sécurisé et «propre» à partir du Gaz Naturel Liquéfié pour produire sur site l'énergie suffisante pour alimenter électriquement les navires de la compagnie durant leurs escales. La faisabilité technique a été démontrée le jeudi 20 septembre 2018 aux autorités administratives et consulaires d'Ajaccio.

A raison d'une puissance de 1,5 mégawatt nécessaire, un conteneur de 20 000 litres de GNL permet d'alimenter un navire à quai durant 34 heures, soit près de 3 rotations. Cette solution réduit totalement les émissions de soufre (SOx), de 90% les particules fines, de 70% la production des oxydes d'azote (NOx) et de 20% les dioxydes de carbone (CO2).

### ● Bénéfices

- Solution pour les ports insuffisamment alimenté en électricité
- Innovation flexible, écologique, économique, duplicable
- Répond aux nouvelles réglementation (Avril 2018 OMI )
- 20 000 litres de GNL alimente trois rotations de navires





### ● Bénéfices CENAQ Marseille

- Suppression des émissions polluantes (NOx, SOx, Particules, CO2...)
- Diminution des coûts de carburant
- Réduction des coûts de maintenance des moteurs
- Amélioration des conditions de travail à bord
- Réduction des nuisances sonores dans l'environnement du port
- Investissements : 3,2M€
- Gain combustibles : 1 000 tonnes en 2018 vs 800 tonnes en 2017
- Gain maintenance et entretien : 150K€/an

### 3. CHARTE D'ÉCONAVIGATION DU TRANSPORT MARITIME : LA MÉRIDIONALE S'ENGAGE !

Soumise à de fortes pressions, la Méditerranée compte parmi les mers les plus menacées au monde alors qu'elle représente l'un des 25 hotspots de la biodiversité mondiale.

En proposant l'idée d'une charte de l'éconavigation incitative au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, La Méridionale a démontré tout son engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Fruit d'une étroite collaboration menée sous l'égide de l'Agence Française de Biodiversité, la première Charte d'Éconavigation a été officialisée le 6 septembre 2018 à Marseille.

Conclue entre La Méridionale et le réseau d'aires marines protégées de la Méditerranée (le Parc national des Calanques, le Parc national de Port-Cros, le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, Natura 2000 Embiez-Cap Sicié) pour la période 2018/2020, la charte édicte un grand nombre d'engagements respectifs parmi lesquels figurent :

- La formation des personnels aux enjeux liés à la biodiversité
- L'information et le partage de connaissances avec les passagers
- La réduction de la consommation de combustibles fossiles
- La réduction des rejets et la valorisation des déchets
- Assurer une veille technologique et réglementaire
- Améliorer les connaissances via des dispositifs de sciences participatives



Photo © S. Sauerzapfe

## 4. MISSION ÉCOVOLONTAIRE CORSEACARE

La Méridionale a parrainé la Mission Corseacare 2018, un projet écovolontaire scientifique et environnemental porté par l'association Mare Vivu. Du 8 juillet au 8 août, un kayak trimaran a sillonné les côtes corse pour recueillir des données océanographiques et sensibiliser la population sur les dangers qui menacent la mer Méditerranée. Au cours de leur périple, les chercheurs ont :

- Collecter des données sur la biodiversité des littoraux
- Effectuer des recherches sur la prolifération des méduses
- Recenser les espèces marines
- Assurer une surveillance bioacoustique des écosystèmes marins
- Mesurer la pollution plastique
- Nettoyer des plages

La « Mission CorSeaCare 2018 » a remporté le prix «Mon projet pour la planète» initié par le Ministre Nicolas Hulot dans le cadre du Plan Climat.

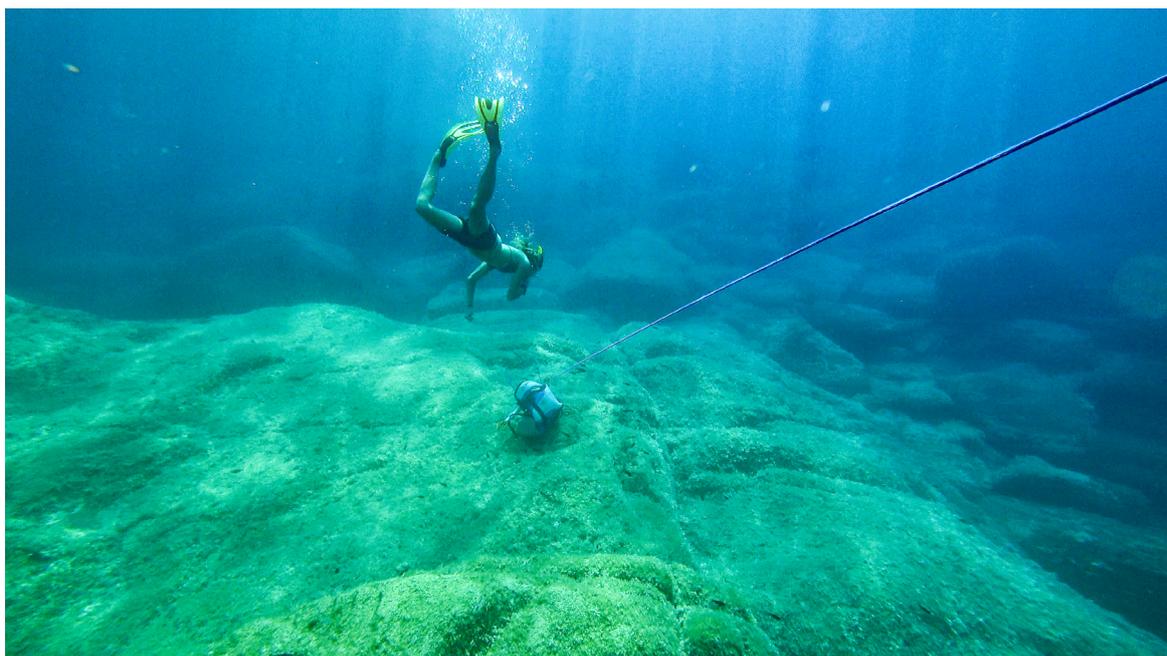


Photo © Mare Vivu

## 5. SUPPRESSION DU PLASTIQUE

En 2018, La Méridionale a devancé le projet de décret visant à interdire de nombreux produits plastiques à usage unique (couverts, assiettes, coton-tiges...).

Dès avant l'été l'ensemble des pailles plastiques mises à disposition dans les points de vente de ses navires, ont été remplacées par des pailles 100% biodégradables.

En fin d'année, les agitateurs/spatules/touillettes/cure-dents en plastique ont été remplacés par des modèles en bois, carton ou PLA.

Les assiettes en plastique pour certaines de nos préparations ont été remplacées par des assiettes en bagasse (résidu issu des tiges des cannes à sucre) depuis maintenant plusieurs années.

Les couverts plastiques utilisés sur l'un de nos restaurants (absence de plonge) sont en CPLA (amidon), et fabriqués à partir de matériaux renouvelables.

### ○ Bénéfices

- Anticipation de la réglementation
- - 30 000 pailles en plastique/an

**Le  
plastique  
nous  
l'avons  
mis sur  
la paille.**

© 2018 La Méridionale - 05 04 00 00 00

 Tri sélectif des déchets depuis 10 ans, traitement des eaux de ballast par UV, flotte de véhicules électriques... Chaque action pour la préservation de la nature est importante, comme la suppression des pailles à bord, soit 30 000 pailles en plastique en moins. Chaque jour, œuvrons ensemble pour que la Corse reste verte et la mer bleue.

**La Méridionale**   
la traversée que vous méritez

## 6. REPCET : LA MÉRIDIONALE PREMIER CONTRIBUTEUR

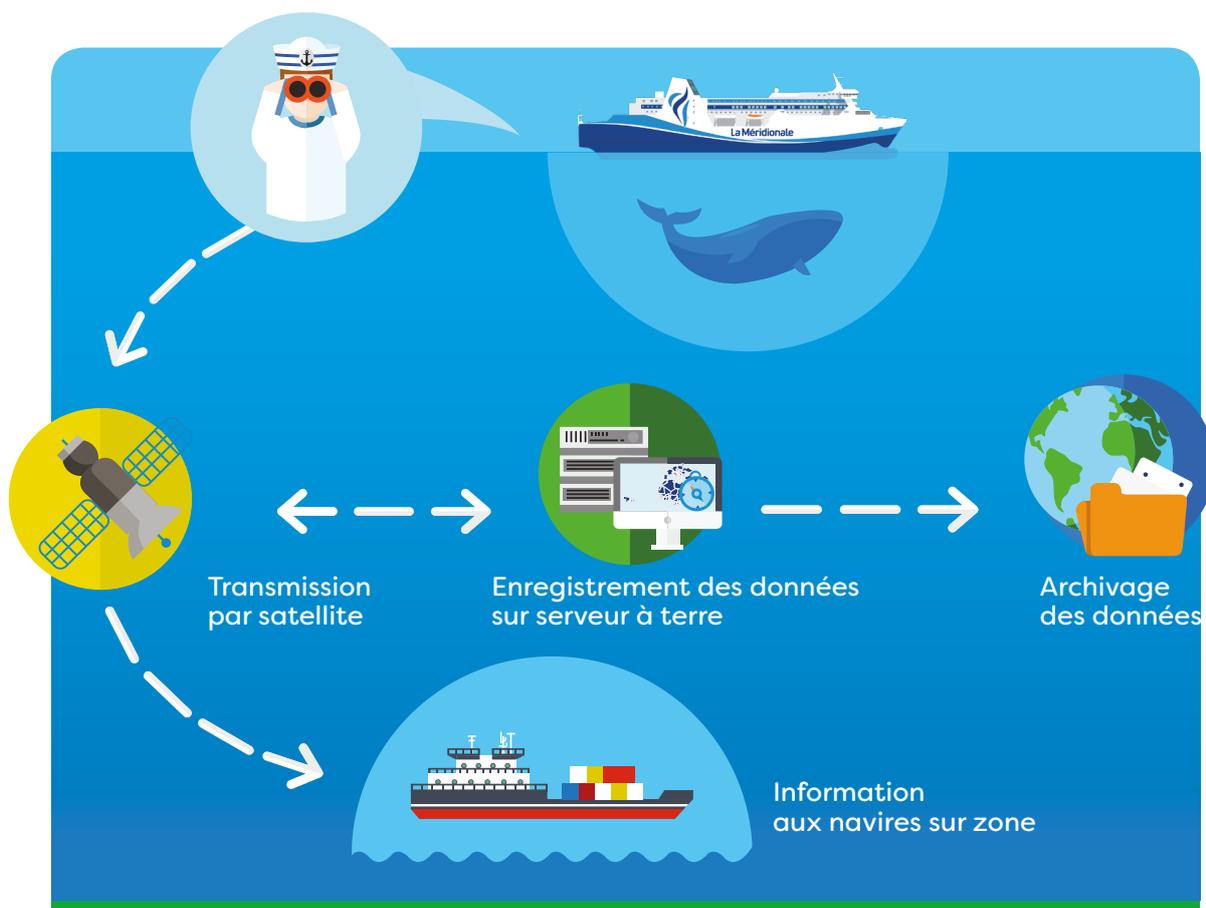
REPCET est le programme d'observation et de repérage des cétacés. Il répond à plusieurs objectifs :

- Fournir aux scientifiques une base de données fiable afin de mieux comprendre les comportements et migrations des mammifères marins
- Agir en système d'alerte auprès des autres navires équipés
- Réduire les risques de collisions

Dès 2006, La Méridionale a collaboré avec Souffleurs d'Écume pour développer et mettre au point REPCET. En 2011, Elle était la seule compagnie maritime dont la flotte était entièrement équipée.

### ○ Bénéfices

- 79 repérages de mammifères marins en 2018
- 848 observations cumulées
- 114 marins formés spécifiquement à l'observation et au repérage des cétacés



## 7. AMÉLIORATION DE LA COMBUSTION DES MOTEURS

Les régulateurs de vitesse d'origine des moteurs de propulsion du Girolata ont été récemment remplacés par une version électronique « smoke less system », associé à la mise en place d'un système de type « booster » sur les turbos des moteurs de propulsion et des groupes électrogènes.

Ces systèmes permettent de limiter les fumées au démarrage et à l'embrayage, ainsi que d'optimiser le rendement de la combustion des moteurs lors des phases de manœuvre au port, réduisant ainsi les fumées et les émissions.

Les actions menées ont permis d'établir un relevé de mesure des émissions de CO<sub>2</sub>, Nox, SO<sub>x</sub>, particules fines, CO : une première phase de mesures a été réalisée en avril 2018.

La compagnie assure le suivi et fournit, depuis 2013, la quantité de CO<sub>2</sub> émise par passager, par voiture et par unité de fret.



Photo © S. Sauerzapfe

## 8. SENSIBILISATION DES PASSAGERS

### 8.1 Le défi des p'tits moussaillons

En partenariat avec Surfrider Europe, La Méridionale a organisé à bord de ses navires une opération didactique à destination des enfants et des parents.

Le «Défi des p'tits moussaillons», avait pour objet de sensibiliser le public quant aux comportements à adopter en matière de consommation et de rejet des déchets. Cette opération s'appuyait sur un quizz d'une dizaine de questions dont les réponses figuraient sur des panneaux pédagogiques disposés à bord des navires.

#### ○ Bénéfices

- 3 000 quizz distribués
- 492 participants
- 1 conférence
- Satisfaction client



### 8.2 Conférences WWF

Animées par un expert du WWF, des conférences sur le thème de «La protection des cétacés du sanctuaire du Pelagos» se sont déroulées à bord des navires. Elles faisaient suite à la projection du documentaire intitulé «Méditerranée, sur la piste des cétacés».

### 8.3 Marpol : vie des déchets

La convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) et les lois nationales interdisent le rejet à la mer de la plupart des déchets issus des navires. Tous les déchets doivent être conservés à bord et placés dans des poubelles appropriées.

La Méridionale a disposé un affichage permanent dans tous les points de contacts (navires, gares maritimes, agences commerciales...) avec le public pour rappeler la réglementation et la durée de vie des principaux déchets quotidiens qui contribuent à polluer le milieu marin.

## 9. MOBILISATION ET SOLIDARITÉ DES COLLABORATEURS

### 9.1 INSEME : favoriser le déplacement des malades

La Méridionale s'est engagée pour 3 ans aux côtés de l'association INSEME, dont la vocation est de venir en aide aux familles corses contraintes de se rendre sur le continent pour raisons médicales.

Ce soutien s'est traduit par une aide financière de 10 000€ et d'une dotation de 200 traversées pour permettre aux patients d'être accompagnés de leurs proches lors de leurs déplacements entre la Corse et Marseille.

Cependant les malades ne sont pas des passagers comme les autres. Ils sont non seulement contraints au déplacement, mais ils demandent également une attention toute particulière. Grâce à l'adoption de la charte du transport des malades d'INSEME, La Méridionale a mis en place un accueil personnalisé avec des conseillers référents.

#### ○ Bénéfices

- Satisfaction client
- Motivation interne : altruisme et empathie
- 40 familles aidées en 2018

### 9.2 Don de jours de repos

La solidarité des gens de mer n'est plus à démontrer.

Afin de permettre à des salariés de la compagnie d'assurer une présence soutenue et indispensable auprès d'un enfant nécessitant des soins contraignants, de nombreux collaborateurs ont fait don de jours de repos permettant au salarié qui en bénéficie d'être rémunéré pendant son absence.

#### ○ Bénéfices

- 373 jours «collectés»
- Développement de la cohésion et de l'esprit d'entreprise

## 10. SYSTÈME DE GESTION DES CONSOMMATIONS (ENIRAM)

Après avoir équipée la passerelle de commandement du Piana, en 2017, l'ensemble de la flotte s'est dotée en 2018 du système d'aide à la conduite : ENIRAM.

Basé sur un algorithme, ce système est dit «intelligent» car il s'enrichit en permanence des données qu'il enregistre. Après calcul, il restitue en temps réel les meilleures combinaisons de fonctionnement du navire (assiette et vitesse) aux officiers de quart en fonction de l'ETD, de l'ETA et de la météo à venir (vent, état de la mer...).



### ○ Bénéfices

- Réduction des émissions polluantes
- Investissement : 180 k€ par navire
- Réduction de la consommation : ± 5%

**NOTRE**

**FIL ROUGE**

# 1. OPTIMISATION DU RENDEMENT DES HÉLICES

Après avoir remplacé les pales d'hélice et modifié les safrans du Girolata en 2015 dans le but d'optimiser la vitesse d'exploitation du navire, c'est au tour du Piana de voir une modification similaire en 2017.

Toujours dans un souci de rendement, les hélices du PIANA ont intégré un appendice conçu par le motoriste Wärtsilä. Appelé ENERGO PROFIN, cette solution permet de réduire le vortex créé par les hélices et de limiter la consommation de carburant.

## ○ Bénéfices

- Réduction des émissions polluantes
- Investissement : 95 k€
- Réduction de la consommation : ± 2%



Photo © S. Sauerzapfe : AT Piana 2018

## 2. TRAITEMENT DES EAUX DE BALLAST PAR U.V.

La Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM) établit des règles pour contrôler le transfert d'espèces potentiellement envahissantes. En vertu de la Convention, les navires sont tenus de traiter leurs eaux de ballast avant de les rejeter dans un nouvel emplacement.

En 2017, lors de leur arrêt technique respectif, les Girolata et Kalliste se sont vus installer une unité de traitement des eaux de ballast. La méthode retenue consiste à désinfecter les eaux par rayonnement ultraviolet (BIOSEA).

Le Piana est quant à lui équipé d'un dispositif similaire (système Hyde Marine UV) depuis son neuvage en 2011.

L'intégralité de la flotte de La Méridionale est en conformité avec les règles édictées par l'OMI et est, à ce titre la seule battant pavillon français à être certifiée D2.

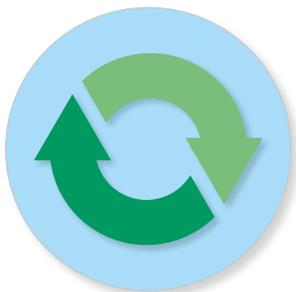
### ○ Bénéfices

- Satisfaire à la réglementation la plus rigoureuse
- Investissements : 800 k€



Photo © S. Sauerzapfe : cellule durant AT Giro/Kalliste 2016-2017

### 3. TRI SÉLECTIF ET VALORISATION DES DÉCHETS



La Méridionale a mis en place depuis plus de 10 ans, le tri sélectif des déchets afin de les valoriser au travers des différentes filières de traitement. Grâce à l'implication des 500 collaborateurs, en 2018, 348,5 tonnes de déchets ont été triés et, en fonction de leurs caractéristiques, revalorisés.

#### ○ Bénéfices

- 348,5 tonnes de déchets triés
- - 19% par rapport à 2017
- 20 tonnes de carton recyclées
- 36,2 tonnes de verre recyclées

### 4. FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En 2018, un 3<sup>ème</sup> véhicule électrique complète la flotte d'utilitaire nécessaires aux déplacements des techniciens de maintenance.



**NOS**  
**RÉCOMPENSES**

# 1. LAURÉAT DES PALMES DU TOURISME DURABLE 2018



Avec l'augmentation du tourisme en France et mondial, il est nécessaire que toute l'industrie intègre les enjeux en matière de développement durable. C'est pourquoi le comité des Palmes du Tourisme Durable vise à mettre en lumière et à récompenser les actions les plus innovantes et efficaces dans 7 catégories : Hébergement, Transport, voyage, loisir, territoire et destination, information, start-up.

Le 6 décembre 2018 à Paris, lors d'une cérémonie réunissant les 106 candidats, professionnels et institutionnel du tourisme et organisée par le média professionnel Tourmag.com et l'association Acteurs du Tourisme Durable (ATD), en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, La Méridionale s'est vue décernée son premier Trophée des Palmes du Tourisme Durable pour son action pionnière en matière de Connexion Electrique des navires à quai CENAQ.

# 2. NOS CLIENTS LE DISENT...

Nos enquêtes de satisfaction quotidiennes révèlent que nos clients sont extrêmement sensibles et favorables à nos actions menées en faveur de l'environnement.

74,1% d'entre eux\* déclarent que «nos actions en faveur de l'environnement peuvent être déterminantes dans leur choix de compagnie maritime».

\*12 154 répondants à l'enquête menée en 2018



